

Chiffre du mois

23 millions

c'est le nombre de cyberchasseurs au troisième trimestre 2009. Sur un an, il a progressé de 2 %, quand celui des ventes a bondi de 30 %.

Sources :
Fédération du e-commerce et de la vente à distance et Médiamétrie.

Site du mois

www.economie.gouv.fr

En cas de litige avec l'un des services du ministère, particuliers, sociétés, collectivité territoriales et associations trouvent dans cette rubrique toutes les informations utiles (formulaire de saisine, adresse postale) pour s'adresser au médiateur du ministère.

Dossier



La métrologie industrielle au service des PMI

Par **Émilie Foti**
du bureau de la métrologie de la DGCIS

La métrologie est souvent considérée par les entreprises comme un poste coûteux et improductif. Pourtant, elle peut doper les performances d'une entreprise. C'est pourquoi, en 2010, la DGCIS lance un plan d'actions pour aider les PMI françaises à en faire un outil de compétitivité.

La métrologie dans l'industrie consiste à maîtriser les processus de mesure tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de production afin d'optimiser la qualité des produits ou des services. Elle concerne des domaines aussi divers que l'alimentation, l'énergie, l'environnement, la santé, la sécurité, les télécommunications ou les travaux publics. Selon plusieurs enquêtes réalisées auprès des PMI par les DRIRE, notamment en région Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur, la métrologie au sein des entreprises est souvent perçue uniquement comme une activité de contrôle de la conformité du produit (à noter : au 1^{er} janvier 2010, les DRIRE seront remplacées par les DIRECCTE). Pourtant, elle représente un réel facteur de compétitivité : une métrologie bien utilisée permet en effet de diminuer les quantités de matière requises et de réduire les gaspillages. Au-delà des économies directes réalisées, elle peut conduire à des réorganisations du processus de production améliorant la productivité.

Elle est également un facteur de confiance, nécessaire aux transactions.

Maîtriser les processus de mesure

À l'inverse, le risque d'une métrologie mal maîtrisée est d'effectuer des mesures avec une trop grande précision, peu adaptée aux besoins réels, ce qui engendre des phénomènes de sur-qualité, dont les conséquences peuvent être financièrement élevées. Une meilleure analyse des besoins du client et une connaissance approfondie des processus de fabrication et de mesure doivent permettre de réduire les coûts cachés (rebutés de production, coûts de sur-qualité) qui nuisent à la productivité des entreprises. De même, un système pertinent de gestion de leur parc d'instruments de mesure doit être mis en place afin de réduire le budget alloué aux étalonnages. Tout en garantissant leur fiabilité, il permet de générer des économies.

« Gagner en compétitivité grâce à la maîtrise des volumes produits et des performances de l'appareil de production »

Actualités

→ Plan d'actions en faveur des industries du luxe et de la mode

Le 18 novembre, le ministre chargé de l'Industrie Christian Estrosi annonçait des mesures en faveur de la compétitivité des façonniers. Depuis, la plate-forme collaborative de mutualisation des outils de prototypage rapide, « e-Proto », projet mené avec l'Union française des industries de l'habillement (UFIH) et l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH), a été lancée. L'objectif est double : d'une part, réduire le cycle de mise à disposition sur le marché des produits et, d'autre part, favoriser le développement de produits innovants. Par ailleurs, un diagnostic centré sur les attentes des consommateurs est en cours d'élaboration.

En parallèle, un programme de séminaires sera dispensé afin d'aider les façonniers à adopter les nouvelles compétences managériales répondant aux évolutions de leur métier. De même, un

programme d'accompagnement de l'application du « Lean management », ou excellence opérationnelle, à l'échelle de la filière sera déployé pour une vingtaine d'entreprises volontaires. Enfin, une charte de bonnes pratiques sera publiée, d'ici la fin janvier 2010, par les donneurs d'ordre du secteur et les façonniers. Elle précisera notamment les règles et les conditions du cadre contractuel, de la propriété intellectuelle et des conditions de règlement. La DGCIS est chargée de piloter la mise en œuvre de ces actions.

📧 www.minefe.gouv.fr, rubrique « Presse »

📧 www.industrie.gouv.fr/luxe

@ emilie.piette@finances.gouv.fr

→ Mesures en faveur des sous-traitants automobiles

Christian Estrosi, ministre chargé de l'Industrie, a annoncé la création, au sein du Fonds de modernisation des équipementiers automobiles, d'un fonds destiné aux sous-traitants de rang 2 (et plus), doté d'au moins 50 M€ et opérationnel dès la fin 2009. L'accès aux crédits pour le renforcement des fonds propres et quasi fonds propres, gérés par Oséo et le FSI, leur sera aussi facilité. Parmi les autres mesures : la création d'un « guichet unique » dans les grandes régions automobiles visant à accompagner les entreprises ; le financement par l'État de diagnostics stratégiques pour les PME de la filière.

📧 www.economie.gouv.fr

📧 <http://video.bercy.gouv.fr>

@ michel.ferrandery@finances.gouv.fr



Un accompagnement sur mesure

En 2009, la DGCIS a lancé des opérations auprès des PMI visant à leur permettre de mettre en place une fonction métrologique adaptée à leurs besoins. 2010 verra la continuation de cette action à travers les « audits de la fonction métrologique en entreprise », montés avec le concours des DIRECCTE. Concrètement, un expert viendra auditer l'entreprise et lui proposera un programme d'amélioration. Les entreprises intéressées par ces actions collectives sont invitées à contacter la DIRECCTE de leur région.

Des actions de sensibilisation

En 2010, la DGCIS soutiendra également des actions de sensibilisation, à savoir des journées d'information organisées par les fédérations professionnelles ou les pôles de compétitivité. Le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) effectue de telles opérations dans le cadre de la mission de service public que lui a confié l'État. Le Collège français de métrologie (CFM) a créé des clubs visant à favoriser le partage de savoir-faire entre PME (sur les mesures en 3D par exemple) et à transférer les connaissances des laboratoires. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site www.cfmmetrologie.com.

À savoir

La DGCIS réalisera prochainement une étude nationale recensant les formations (initiales et professionnelles) existantes en matière de métrologie. Cette étude permettra, d'une part, de mieux faire connaître les formations existantes et, d'autre part, de vérifier l'adéquation entre l'offre et la demande de formation. Les résultats seront mis en ligne sur le site Internet de la DGCIS à partir du troisième trimestre 2010.

- 📍 Le LNE : www.lne.fr
- 📍 La métrologie française : www.metrologiefrancaise.fr
- 📍 Les normes : www.afnor.org
- 📍 La liste des prestataires de service accrédités : www.cofrac.fr/fr/recherche/default.htm
- 📍 Contact DGCIS : emilie.foti@finances.gouv.fr



Interview **Yan Vignolles** - Coordinateur QSE de l'entreprise BB Fabrication

« Notre objectif : diminuer de 10 % les produits rebutés »

Situé au sud de Bordeaux, BB Fabrication produit de la peinture en bâtiment commercialisée sous la marque Renaulac. Soucieuse du respect de l'environnement, elle a été la première entreprise de peinture française à être certifiée QSE (Qualité, Sécurité, Environnement). C'est dans cette logique qu'elle a participé à l'action collective initiée par la DRIRE et la DGCIS pour améliorer sa fonction métrologique.

Comment vous est venue l'idée de participer à cette action ?

BB Fabrication a toujours été engagée sur les problématiques de qualité, d'environnement et de développement durable. La métrologie est au cœur de ces enjeux. Elle permet de diminuer le gaspillage par l'optimisation des processus de mesure. Nous sommes adhérents au Mouvement français pour la qualité (MFQ) en Aquitaine. Lors d'une réunion, nous avons répondu à un appel à candidatures. Un spécialiste est venu en début d'année pour un premier diagnostic. Six autres rencontres ont suivi. La dernière s'effectue ce mois-ci et clôt la phase d'accompagnement. Parallèlement, un qualicien métrologue stagiaire a intégré l'entreprise durant trois mois.

L'action n'est pas terminée, mais quels résultats prévoyez-vous ?

Nous avons un objectif précis : diminuer le nombre de retouches sur nos produits. Les matières premières pour créer nos peintures ont des propriétés fluctuantes. Pour des raisons de viscosité ou de densité, près de la moitié de nos fabrications nécessite au moins une retouche. Un pourcentage un peu plus faible en demande deux. En appliquant les prescriptions issues de l'étude, nous pensons réduire de 10 % le nombre de retouches. Sur 12 000 tonnes de produits fabriqués par an, c'est considérable !

Actualités

→ Nouvelle version de la base Statut des brevets

Parmi les services en ligne offerts par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), la nouvelle base « Statut des brevets » permet aux chefs d'entreprise d'accéder aux informations légales relatives aux brevets et certificats d'utilité en vigueur. Régulièrement mise à jour, elle recense également les demandes françaises et européennes ayant fait l'objet de rejet, de retrait ou de déchéance depuis 1999 ainsi que celles en cours d'instruction et de traduction française. Enfin, début 2010, la base sera complétée par la publication d'informations sur les certificats complémentaires de protection (CCP). L'INPI devrait enregistrer 80 000 dépôts de marques pour l'année 2009, selon ses premières estimations.

📍 <http://regbrvfr.inpi.fr/portal>

📍 catherine.ducombeau@finances.gouv.fr

→ Prolongement du dispositif « Zéro charge »

Forte de son succès, avec 500 000 embauches réalisées par son biais fin septembre 2009, l'aide exceptionnelle à l'embauche accordée aux très petites entreprises est prolongée pour les embauches réalisées jusqu'au 30 juin 2010, par un décret du 16 novembre. Ce dispositif, cumulé à la réduction générale sur les bas salaires, permet à l'entreprise d'être exonérée totalement de charges patronales à hauteur du SMIC pour l'embauche d'un salarié en CDI ou en CDD de plus d'un mois.

📍 www.economie.gouv.fr

📍 nathalie.piot@finances.gouv.fr

📍 jean-paul.plattier@finances.gouv.fr

→ Revitalisation des territoires : 14 M€ supplémentaires

Une enveloppe de prêt de 14 M€ a été attribuée à 10 nouveaux territoires connaissant des difficultés économiques. La Vallée de l'Arve et Albanais (Haute-Savoie), le Territoire Ouest Vosgien (Vosges), le Nord-Deux-Sèvres (Deux-Sèvres), le Bassin Grande plaine de Saône (Côte d'Or), le Bassin de Saint-Brieuc et de Loudéac (Côtes d'Armor), le Territoire de Cornouaille (Finistère), le Territoire du Haut-Rhin (Haut-Rhin), le Territoire Dieppoïse (Seine-Maritime), le Territoire de Chauffailles (Saône-et-Loire) et le Territoire de Digne (Alpes de Haute-Provence) rejoignent les 29 autres territoires bénéficiant de prêts bonifiés sans garantie, attribués par le Fonds national de revitalisation des territoires (FNRT) et gérés par Oséo.

📍 yan.rovere@finances.gouv.fr

Que vous a apporté l'intervention du qualitatif ?

Il a diagnostiqué un manque de performance de nos processus de mesure. Lorsque nous fabriquons une peinture, nous mesurons ses propriétés finales. Si le résultat est compris dans un intervalle donné, le produit est conforme aux exigences qualité. Sinon, nous le retouchons. Or le qualitatif a calculé que cet intervalle était trop serré : nous effectuons donc des retouches non nécessaires. En élargissant l'intervalle à son optimum, nous pouvons diminuer le nombre de produits rebutés par erreur. Un deuxième volet a concerné l'inventaire

de nos instruments de mesures et leur bonne utilisation. Nous avons notamment découvert que nous utilisons une balance à l'étalonnage coûteux pour des opérations où une balance plus simple suffisait. Enfin, des modules pédagogiques ont précisé des règles de mesurage. Nous avons ainsi constaté que certains techniciens interprétaient une tolérance de plus ou moins 10 grammes comme un intervalle de 10 grammes. C'est-à-dire seulement 5 grammes au-dessus ou au-dessous de la valeur voulue. Là encore, nous retouchions des produits qui étaient pourtant valables.



Interview

François Hamacek - Président de l'entreprise PISO

« La métrologie mérite d'être mieux considérée par les PME/PMI »

Depuis 1983, l'entreprise PISO assure la vente, l'entretien et la réparation de matériel de pesage industriel. Elle opère dans tous les domaines où le pesage est utilisé comme indicateur de production : agro-alimentaire, chimie, aéronautique... Pour répondre aux demandes toujours plus pointues de ses clients, une innovation régulière en métrologie lui est indispensable.

En tant que professionnel de la métrologie, quelle vision en avez-vous ?

Je connais, pour en avoir parlé avec mes clients, le peu d'intérêt qui lui est porté dans l'entreprise. Elle est souvent vue comme une contrainte de vérification, obligatoire et coûteuse. Parce que les PME/PMI méconnaissent cette fonction, elles se contentent du minimum réglementaire et n'en tirent donc pas avantage. Les formations initiales sont encore peu développées. Il est difficile en Aquitaine de trouver des prestataires maîtrisant certaines fonctions pointues comme la thermométrie, le jaugeage ou les mesurages de liquides autres que l'eau. C'est pourquoi des actions collectives comme celle qui a été pilotée en 2009 par la DRIRE et la DGCIS sont primordiales. D'abord pour valoriser la fonction. Ensuite, pour identifier les besoins des PME/PMI afin que les entreprises comme la mienne puissent leur proposer une offre mieux adaptée.

Comment s'est déroulée l'action au sein de votre entreprise ?

Une stagiaire en formation qualitatif métrologue de l'École nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM) nous a rejoints. L'un de mes besoins était de systématiser et d'automatiser le recours aux incertitudes de mesure pour vérifier le matériel de pesage de nos clients. Cela demandait des compétences, notamment dans la maîtrise de formules de calcul complexes, les incertitudes de mesure, que nous ne possédions pas en interne : la stagiaire nous a aidés à y parvenir. L'ENSAM a suivi le processus

étape par étape, opérant comme laboratoire de validation. Cette démarche était d'autant plus importante qu'elle sera bientôt rendue obligatoire pour obtenir l'accréditation de nos systèmes de vérification périodique par le COFRAC. Une seconde mission a concerné la mise en place d'une procédure modélisée et pérenne pour affiner l'étalonnage de nos poids et rendre ceux-ci plus performants. Enfin, la personne en charge de la gestion du personnel du chantier et le responsable technique ont été formés.

Quel impact sur votre activité et celle de vos clients ?

Premier résultat à effet immédiat : nous avons embauché notre stagiaire en CDI. Pour le reste, nous sommes encore en cours d'action. Nous n'obtiendrons pas de résultats chiffrés précis avant six mois. Néanmoins, il est certain que l'entreprise a gagné en innovation. Nous maîtrisons désormais de nouvelles compétences pour offrir une qualité de service accrue à nos clients. Par exemple, l'amélioration de l'étalonnage de nos poids nous assure que ceux-ci ne dériveront pas pendant l'année. Et qu'ils n'affecteront donc pas négativement la production des clients. Quant à l'automatisation du recours aux incertitudes de mesure, elle nous permet de mesurer plus finement les produits des clients en fin de process, aidant ainsi à limiter leurs rebuts. En général, une entreprise compte 3% de rebuts sur sa production : en optimisant en interne sa fonction métrologique, on estime aujourd'hui qu'elle peut diminuer cette quantité d'au moins 10%.

📍 Le site l'Ensam : www.ensam.fr

📍 Le site du COFRAC : www.cofrac.fr

→ Clôture de la dotation au Fonds stratégique d'investissement

En souscrivant à une dernière augmentation de capital de 5 Mds€ le 5 novembre dernier, l'État et la Caisse des Dépôts ont clos la période de constitution et de dotation du Fonds stratégique d'investissement (FSI) en moyens financiers. Les fonds propres du FSI atteignent ainsi les 20 Mds€, au terme d'un processus de dotation qui s'est déroulé en trois temps (1 Md€ en février 2009, 14 Mds€ en juillet et 5 Mds€ en novembre).

Le FSI a vocation à investir de manière privilégiée dans des entreprises stratégiques au regard de la compétitivité de l'économie, c'est-à-dire celles qui ont des compétences, des technologies et des emplois irremplaçables pour le territoire national et européen. Il est attentif à couvrir l'ensemble du champ des activités industrielles, en accordant une importance particulière à la consolidation et au

développement de filières à fort potentiel technologique. Il a pour mission de favoriser la compétitivité de l'économie française en renforçant les fonds propres des entreprises susceptibles de porter des projets de croissance, des PME aux grands groupes. Pour atteindre ces objectifs, le FSI a mis en place un programme particulier d'1 Md€.

Pour plus de renseignements, envoyer un e-mail à contact@fsi-pme.fr ou contacter le délégué régional FSI.

📍 www.caissedesdepots.fr

@ sophie.remont@finances.gouv.fr

@ contact-entreprises@fonds-fsi.fr

→ Lancement de la plateforme « Recherche publique – Entreprises »

Le 24 novembre dernier, un espace réservé aux entreprises a été mis en ligne sur le site de l'Agence nationale de la recherche (ANR). Via cette plateforme, elles peuvent désormais proposer des projets de recherche aux laboratoires publics, sous forme d'appels à projets ouverts. Ce service inédit préfigure le lancement en janvier 2010 d'un nouveau portail Internet dédié à la mise en relation entre la recherche publique et les entreprises. 12 appels à projets dans les sciences de la vie, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'industrie ont déjà été déposés par des PME ou des grands groupes.

📍 www.agence-nationale-recherche.fr

@ lionel.prevors@finances.gouv.fr

Publications

→ 4 pages de la conjoncture hôtelière

DGCIS, septembre 2009

Les résultats de l'enquête menée par la DGCIS et l'INSEE sur la fréquentation des établissements hôteliers français en septembre 2009 : stabilisation du taux de fréquentation de la clientèle française, retour des clientèles américaines et asiatiques, repli des clientèles européennes.

📄 www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/stat/attoo184o6/hot_sept2009.pdf

→ Memento du tourisme

DGCIS, novembre 2009

L'essentiel des statistiques sur le tourisme en France : la fréquentation des établissements, l'offre d'hébergement, les déplacements touristiques des Français, le tourisme international en France, etc.

📄 www.tourisme.gouv.fr/fr/z2/stat/memento/memento2009.jsp

→ Dimension économique et industrielle des cartes à puce

Étude prospective du Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME) : l'état des lieux et les perspectives d'évolution de l'industrie de la carte à puce ; les suggestions du PIPAME et de la DGCIS pour accompagner la filière dans ses mutations.

📄 www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes/cartes_puces/etudes7.php

→ Logistique : compétences à développer dans les relations « donneur d'ordre / prestataire »

Étude prospective du Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME) : la logistique comme facteur de compétitivité des industries ; l'optimisation du secteur logistique via les compétences des ressources humaines.

📄 www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes/logistique_compet/etudes6.php

→ L'impact des technologies de l'information sur la logistique

Étude prospective du Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME) : le rôle des technologies de l'information et de la communication dans les mutations économiques de la logistique ; les pistes de réflexion destinées à orienter l'action publique.

📄 www.industrie.gouv.fr/p3e/etudes/logistique_tic/etudes8.php

→ Règlement européen REACH

Une brochure pour tout savoir sur les procédures d'enregistrement et d'échanges de données sur la base REACH, l'inventaire européen des substances chimiques utilisées dans l'entreprise.

📄 http://www.industrie.gouv.fr/portail/enjeux/reach/reach_sief.pdf

→ Les chiffres clés des TPE/PME

Édition 2009

📄 www.pme.gouv.fr/economie/chiffresclefstpe/chiff_tpe.php

→ Les fournisseurs de la construction

Édition 2009

📄 www.insee.fr/fr/publications-et-services

→ La sous-traitance industrielle

Édition 2009

📄 www.insee.fr/fr/publications-et-services

→ Tableau de bord de l'industrie et de la consommation

Novembre 2009

📄 www.industrie.gouv.fr/p3e/tableau_bord/ic/ic.php

→ Enquête annuelle de production dans l'industrie 2008

📄 www.insee.fr/fr/publications-et-services

Agenda

7 au 20/01/10

→ États généraux de l'industrie

Réunions de synthèses et présentations des conclusions des groupes de travail des régions françaises.

- Bretagne (Rennes) : réunion de synthèse des six ateliers le 7/01/10 et restitution finale des travaux le 20/01/10.

- Midi-Pyrénées : réunion de synthèse des quatre ateliers le 12/01/10 et présentation publique des propositions le 19/01/10.

- PACA (Sophia-Antipolis) : restitution des conclusions des sept groupes de travail le 14/01/10.

- Champagne-Ardenne (Châlons-en-Champagne) : réunion plénière de clôture le 18/01/10.

À venir : le calendrier des autres régions françaises.

Vous souhaitez vous engager en faveur d'une nouvelle politique industrielle en France ? Contribuez aux EGI : faites part de vos idées et de vos propositions d'action en rejoignant le forum du site Internet.

📄 www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr
@ ludovic.weber@finances.gouv.fr

26/01/10

→ Réunion d'information sur le mécanisme de financement par partage des risques (MFPR)

Le MFPR (ou RSFF), proposé par la Banque européenne d'investissement (BEI), permet aux entreprises de taille intermédiaire et aux grands groupes menant d'importants projets de R&D et d'innovation risqués de bénéficier de prêts avantageux. Au programme : présentation du dispositif, entretiens individuels avec des experts de la BEI et études personnalisées des opportunités de financement.

Rendez-vous à 14 heures, au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, 139 rue de Bercy, 75012 Paris. Inscriptions gratuites et obligatoires sur le site de la DGCIS.

📄 remi.arquevau@finances.gouv.fr

Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services •

12 rue Villiot 75572 Paris Cedex 12

Directrice de la publication : Caroline Leboucher

Contacts : murielle.pascal@finances.gouv.fr
bertrand.lacour@finances.gouv.fr

Photos : droits réservés • ISSN 1772-1407

Abonnement gratuit sur

www.industrie.gouv.fr/abonnementlettredgic

Conception et réalisation : Agence Avec des Mots

27 rue de Solférino - 92100 Boulogne-Billancourt
www.avecdesmots.com

Dernière minute

→ Union européenne : lancement du programme de soutien aux TIC

Dans le cadre du programme-cadre de compétitivité et d'innovation (PIC) adopté par le Parlement européen en 2006 pour la période 2007 - 2013, la Commission européenne a mis en ligne, le 24 novembre dernier, le projet de programme de travail et d'appel 2010 du programme de soutien aux politiques des technologies de l'information et des communications (TIC PSP). Une décision formelle de la Commission sur son contenu est attendue début janvier. Une journée d'information et de présentation de ce programme aura lieu le 14 janvier 2010 à Bruxelles.

Par ailleurs, le Réseau Entreprise Europe, issu de la fusion en février 2008 des Euro Info Centre et des Centres européens Entreprise et Innovation, offre une large gamme de services aux entreprises, et notamment de les aider dans leur recherche de financements européens (FEDER, FSE, 7^e PCRD, etc.) et de partenaires commerciaux et industriels en Europe ou de les accompagner dans leur

participation à des appels à projets européens. Financé par la Commission européenne et associé, en France, au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, le réseau rassemble environ 600 partenaires dans 44 pays européens et 4 000 conseillers dédiés à l'accompagnement des PME. Enfin, les antennes du Réseau Entreprise Europe proposent aux entreprises qui les sollicitent des solutions inédites pour leur développement, l'Union européenne mettant en œuvre de nombreuses actions, parfois méconnues, en faveur des PME et des TPE.

📄 www.telecom.gouv.fr

📄 http://ec.europa.eu/ict_psp

📄 www.entreprise-europe-network.ec.europa.eu

@ patrick.schouller@finances.gouv.fr